

LA CHARTE du bon usage des deux listes de diffusion aGeNUx votée à l'AG en 2023.

Depuis quelque temps sur la liste, nous assistons à des interventions très désordonnées : les fils de discussion sont coupés, il y a beaucoup de messages « Hors-sujet », on répond à la liste pour saluer un copain, etc... Il s'agit avec ce document de travail, de recentrer et de faire qu'un minimum de règles soit respecté... Et les règles de bon usage du courrier électronique sont décrites dans un document de référence appelé nétiquette. Nous renvoyons à cet article:

https://fr.wikipedia.org/wiki/Nétiquette#Listes_de_diffusion_.28Mailing_List.29 (notamment au chapitre traitant des listes de diffusion) et surtout à cette page que tout abonné à la liste devrait lire:
<http://www.gnurou.org/writing/smartquestionsfr#mozTocId274499>

1 – Généralités :

- Le fondement de base de notre liste est l'apprentissage de l'utilisation des logiciels libres.
- Cette liste n'est pas un terrain de bataille entre intervenants, tenants d'une distribution ou d'une autre, d'un système d'exploitation ou d'un autre : chaque distribution, chaque système a ses spécificités ; toutes et tous comportent des bugs...
- Les règlements de comptes se font en privé s'il vous plaît...
- De la même façon, les publicités récurrentes pour telle ou telle marque ou tel ou tel site doivent être évitées.
- Il y a plus de 185 abonnés sur cette liste, tous d'horizons différents; la liste n'est pas la propriété d'un petit groupe, d'un groupe de copains; quand on y intervient, on s'adresse à tout le monde en cherchant à ne pas heurter les opinions des autres, on s'exprime dans le respect de tous.
- Les messages de la liste sont archivés ; on peut consulter ces archives ici :
<http://listes.abul.org/listes/arc/agenux>
Ils sont lisibles par tout le monde et on les retrouve dans Google.
- Par conséquent, on essaie d'être compréhensible de tous.
- Tout ceci n'exclut pas l'humour et la bonne humeur. ;-)

2 - Poster un message :

- Envoyer un message à la liste: cliquer sur nouveau message, mettre l'adresse de la liste agenux@listes.abul.org et pour les adhérents adherents@listes.agenux.org toujours mettre un sujet explicite (qui facilitera la recherche dans les archives de la liste et les recherches dans les moteurs de recherche); expliquer quels sont les symptômes du problème, ce qui a été fait, etc

- Répondre à un message de la liste: cliquer sur « répondre à tous » ou « répondre à la liste »; de préférence éliminer ce qui est inutile dans le message précédent et ne garder que la partie du message à laquelle on répond.

- Ne jamais couper un fil de discussion par un message sur un autre sujet: premièrement ce n'est pas poli: vous coupez la parole à quelqu'un pour parler d'autre chose: pour vous rendre compte de cela, dans votre logiciel allez dans affichage et affichez vos mails « par fils de discussion » ou par « sujet » (selon les courrielleurs); ensuite, c'est gênant pour ceux qui cherchent dans les archives croyant trouver une solution, de se retrouver avec des fils de discussion qui n'ont ni queue ni tête; enfin, celui qui a posé la question peut s'énerver de voir son problème noyé dans une série de mails qui n'ont rien à voir avec son message alors qu'il attendait une solution... Et donc, il ne suffit pas de changer le titre pour changer de fil. Pour changer de sujet, il faut envoyer un nouveau message et non pas "répondre à un message".

3 - Les hors-sujet :

Il nous faut tenir compte de plusieurs facteurs :

- Certains abonnés sont pressés, n'ont pas envie de « perdre du temps », veulent de la liste que les messages « purement techniques »; d'autre part il s'agit de respecter les autres en ne leur imposant pas quelque chose dont ils ne veulent pas et qui à priori ne fait pas partie de l'objet de la liste.

Par conséquent certaines règles s'imposent pour les hors-sujet :

- Les émetteurs de hors sujet mettent TRES SYSTEMATIQUEMENT la mention « [HS] » dans l'OBJET de leur message.

Vous voulez faire partager aux abonnés à la liste une nouvelle sur le libre en général?: il est tout à fait compréhensible qu'un abonné ait envie de faire partager une information qui lui tient à cœur... et écrive à agenux@listes.abul.org et envoie le lien sur cette liste de diffusion.

4 - Sanctions éventuelles en cas de non-respect de la présente Charte :

Mais si nous ne sommes pas assez disciplinés pour observer à la lettre cette Charte, ne nous étonnons pas alors que cela nous attire les réprimandes et les remarques aigries du rabat-joie de service, de l'ours grognon, du ronchon, ou du père fouettard.

- Si une personne coupe de manière répétée un fil de discussion de la liste, et ne tient pas compte de l'avertissement reçu, elle se verra suspendue de la liste pour une durée de quinze jours. En cas de récidive la durée d'exclusion augmentera de 15 jours à chaque fois.

- La non-observation des alinéas 3 et 4 du chapitre 1 peut entraîner la radiation des listes et peut aller aussi jusqu'à l'exclusion de l'asso.